

FICHE TECHNIQUE

TITRE PROFESSIONNEL « INSTALLATEUR EN THERMIQUE ET SANITAIRE » - Niveau V

Durée : 1 220 HEURES (Centre : 1 080h – Entreprise : 140h)

Démarrage prévisionnel : Le 30 Novembre 2015

Lieu : INSTITUT FORMELEC - Jarry

Public : Demandeurs d'emploi

Nombre de participants : 15 participants maximum

Définition et description de l'emploi-type visé

Objectifs de la formation

A l'issue de l'action de formation le stagiaire sera en mesure :

- de réaliser principalement, seul ou en équipe, dans des bâtiments neufs ou en rénovation, individuels ou collectifs, la mise en œuvre, l'entretien et la réparation :

- * des installations de plomberie sanitaires,
- * des installations d'aération et de ventilation des locaux,

afin d'assurer le confort des occupants.

Contenus

M0 - Accueil et découverte de la formation (35h)

M1 - Réaliser des éléments d'installations de chauffage et de sanitaire (455h)

M2 - Préparer la mise en œuvre d'installations individuelles de chauffage et de sanitaire dans une démarche de développement durable (259h)

M3 - Réaliser des installations collectives de chauffage et de sanitaire (258h)

M4 - Internet (24h)

M5 - Période en entreprise (140h)

M6 - Prévention et secours civique et risques sismiques (14h)

M7 - Validation/bilan (35h)

Pré-requis

- Maîtriser les connaissances de bases en français et en mathématiques
- Forte motivation

Tests de sélection : Entretiens de motivation et tests sur les savoirs de base.

Méthodes pédagogiques

- Méthodes actives
- Situations de travail
- Réseaux d'échanges de savoirs

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs

- Observations des formateurs formalisées par des fiches BILAN COLLECTIF et INDIVIDUEL
- Tests de connaissances sur le métier, sur les normes et sur le fonctionnement de divers systèmes
- Etudes de cas réalisés en groupe ou en autonomie
- Mises en situation professionnelles
- Evaluations de synthèse formelles reprenant toutes les compétences abordées depuis le début de l'action
- Examen « blanc » pour évaluer l'apprenant dans les mêmes conditions que l'évaluation finale d'obtention du titre professionnel.

Formalisation à l'issue de la formation

- Attestation de fin de formation
- Délivrance du titre professionnel « Installateur en Thermique et Sanitaire » de niveau V, délivré par la DIECCTE.

Contact et renseignements :

INSTITUT FORMELEC- 23rue Alfred Lumière - 97122Baie-Mahault (Horaire : 8h à 16h)
Tel : 0590 38.28.06 / **Fax :** 0590 38.67.49 / **Mail :** info@formelec.fr / **Web :** www.formelec.fr